

CHARTRE D'UTILISATION DU MATERIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE A L'USAGE DES ELEVES

Pour une utilisation harmonieuse des outils informatiques mis à votre disposition et dans l'intérêt du bien commun, nous vous invitons à respecter scrupuleusement la présente charte.

LES DROITS DE L'ELEVE

Chaque élève utilise le matériel informatique et se connecte à internet dans le cadre d'activités pédagogiques

LA CONNEXION AU MATERIEL DE L'ETABLISSEMENT

Les ordinateurs, la messagerie et l'espace numérique de travail nécessitent un identifiant et un mot de passe fournis par l'établissement pour les mettre en service.

Le code de l'utilisateur pourra être modifié en fonction de l'évolution du réseau informatique.

Espaces de stockage local

- A partir des ordinateurs de l'établissement chaque élève a accès à un espace de stockage personnel sur le serveur de Petit Val. Cet espace garantit un stockage sécurisé des fichiers.
- Elèves et adultes de l'établissement ont également accès à un espace de stockage commun. Attention ! tous les utilisateurs y ont accès : vos documents peuvent y être effacés ou modifiés.

A chaque fin d'année scolaire tous les fichiers élèves et adultes (espaces communs ou personnels) sont effacés.

Contrôle des connexions

La direction et les responsables du réseau informatique peuvent contrôler à partir du serveur les sites visités ainsi que toute action sur le réseau.

Espace de travail à distance

Chaque élève a accès à un compte Microsoft qui lui permet d'accéder à une messagerie, un espace de stockage en ligne, aux tableur et traitement de texte Microsoft en ligne, à l'application de communication et visioconférence Teams.

Ce compte Microsoft restera actif pendant toute la durée de la scolarité de l'élève au Petit Val.

A chaque fin d'année scolaire toutes les données élèves (fichiers, emails, Onedrive et Teams) sont effacées. Toutes les équipes de Teams et leurs contenus seront effacées. Les comptes des élèves quittant l'établissement seront supprimés.

L'environnement Microsoft est strictement réservé aux équipes pédagogiques et éducatives ainsi qu'aux élèves. La communication entre l'établissement et les parents d'élèves continuera à s'effectuer par le biais du carnet de correspondance et de la plateforme de l'établissement (actuellement Scolinfo).

RESPECTER LE MATERIEL DE L'ETABLISSEMENT

Il est demandé aux élèves :

- de ne pas modifier la configuration du système, ni l'écran de veille ou le fond de l'écran,
- d'éteindre correctement l'ordinateur
- de ne pas télécharger de fichiers pour éviter les virus,

- de prévenir immédiatement l'adulte présent dans la salle en cas de problèmes techniques. Tout élève laissant un matériel défectueux sans l'avoir signalé sera tenu pour responsable du problème constaté ultérieurement.

ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

L'accès aux équipements numériques (même personnels) ne peut se faire sans l'accord d'un adulte de l'établissement

- L'Utilisateur s'engage à :
 - utiliser le service, et notamment les listes d'adresses, uniquement pour un objectif pédagogique et éducatif. Il accepte un contrôle à posteriori de l'utilisation de sa messagerie, qui ne pourra porter que sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes),
 - employer un support multimédia amovible (ex : clé USB) ne comportant que le fichier demandé lorsqu'il l'utilise dans le cadre d'activités pédagogiques. Dans le cas contraire, l'adulte encadrant se réserve le droit de refuser le support,
 - respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique). Il s'interdit à l'occasion du service proposé par l'établissement de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce.
 - produire et publier des documents, textes, images et sons libres de droits ou diffusés avec l'autorisation de leur auteur en mentionnant celui-ci.
- L'Utilisateur s'engage à ne pas :
 - consulter de sites qui n'entrent pas dans le cadre de l'activité scolaire,
 - perturber volontairement le fonctionnement du service,
 - masquer sa propre identité ou s'approprier le mot de passe du compte d'autrui,
 - altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation,
 - interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau.
 - se connecter ou d'essayer de se connecter sur un site sans y être autorisé,
 - porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants.
 - porter atteinte à la réputation et à l'intégrité de l'établissement lors de l'utilisation de la messagerie de votre compte Microsoft/Petit Val,
 - modifier ou détruire des informations sur un des systèmes connectés au réseau,
 - utiliser des programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources,
 - introduire des programmes nuisibles (virus ou autres),
 - modifier sans autorisation la configuration des machines.

ETHIQUE

L'utilisateur respecte les valeurs de notre établissement catholique d'enseignement et son caractère propre.

Il est rappelé que sont interdites et peuvent le cas échéant faire l'objet de poursuites judiciaires toutes actions contraires à la loi, comme par exemple :

- l'atteinte à la vie privée d'autrui
- la publication d'informations, d'images ou de vidéos de quiconque sans avoir obtenu son accord écrit au préalable.
- la publication de documents à caractère diffamatoire, révisionniste, discriminatoire, injurieux, obscène, xénophobe, raciste, homophobe ou incitant à la haine.
- l'incitation à la consommation d'alcool, de tabac ou de substances interdites.
- la contrefaçon de marques.
- les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit

L'établissement est un lieu de travail. Le « chat », les divers réseaux sociaux, vidéos, les jeux ou les échanges de fichiers non pédagogiques ne sont pas permis (hormis les jeux et vidéos autorisés par la direction pour leur caractère éducatif).

RESPONSABILITES

- Le contenu échangé par un utilisateur engage son entière responsabilité. Si l'administrateur relève une infraction, la sanction sera appliquée à la personne désignée par le nom de connexion.
- L'Etablissement ou le prestataire informatique peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'utilisateur.
- L'Etablissement n'exerce aucun contrôle sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la messagerie électronique sur internet ni sur les informations stockées par les utilisateurs. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés ou des informations stockées
- L'établissement se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs pédagogiques. Il peut également, pour des raisons techniques, analyser et contrôler l'utilisation des services. Il se réserve, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.
- Le code de l'utilisateur pourra être modifié en fonction de l'évolution du réseau informatique.

SANCTIONS

Tout contrevenant à ce code de l'utilisateur et/ou à la loi s'expose aux sanctions prévues dans les règles de vie de l'établissement pouvant aller de l'interdiction d'accès au réseau et au matériel jusqu'au conseil de discipline et le cas échéant à des poursuites judiciaires.

ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR ET DE SA FAMILLE

L'élève utilisateur s'engage à respecter cette charte en signant le document ci-joint.

Cet engagement restera valable pendant toute la durée de la scolarité de l'élève au Petit Val (cela incluant les weekend et périodes de congés scolaires).

L'établissement se réserve le droit de modifier cette charte à tout moment, l'élève et la famille en seront informés.